

ANNEXE – Documents sur la lutte contre le terrorisme

A. Instruments internationaux

Depuis 1963, la communauté internationale a élaboré 19 instruments internationaux visant à prévenir les actes de terrorisme. Mis au point sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ces instruments juridiques internationaux et amendements supplémentaires concernent l'aviation civile, la prise d'otages, les matières nucléaires, la navigation maritime, les matières explosives, les attentats terroristes à l'explosif, le financement du terrorisme, et le terrorisme nucléaire :

1. [Convention de 1963 relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs](#)
2. [Convention de 1970 pour la répression de la capture illicite d'aéronefs](#)
3. [Convention de 1971 pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile](#)
4. [Protocole de 1988 pour la répression des actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'aviation civile internationale, complémentaire à la Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile](#)
5. [Convention de 2010 sur la répression des actes illicites dirigés contre l'aviation civile internationale](#)
6. [Protocole additionnel de 2010 à la Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs](#)
7. [Protocole de 2014 portant amendement de la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs](#)
8. [Convention de 1973 sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale](#)
9. [Convention internationale de 1979 contre la prise d'otages](#)
10. [Convention de 1980 sur la protection physique des matières nucléaires](#)
11. [Amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires](#)
12. [Convention de 1988 pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime](#)
13. [Protocole de 2005 à la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime](#)
14. [Protocole de 1988 à la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plateformes fixes situées sur le plateau continental](#)
15. [Protocole de 2005 relatif au Protocole pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plateformes fixes situées sur le plateau continental](#)
16. [Convention de 1991 sur le marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détection](#)
17. [Convention internationale de 1997 pour la répression des attentats terroristes à l'explosif](#)
18. [Convention internationale de 1999 pour la répression du financement du terrorisme](#)
19. [Convention internationale de 2005 pour la répression des actes de terrorisme nucléaire](#)

B. Résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale

Le Conseil de sécurité a également adopté plusieurs résolutions dans le but de lutter contre le terrorisme. Une sélection des résolutions pertinentes pour les pays du Sahel figure ci-dessous :

- [S/RES/1373 \(2001\)](#) – Adoptée par le Conseil de sécurité sur la menace à la paix et à la sécurité internationales résultant d'actes terroristes
- [S/RES/1540 \(2004\)](#) – Non-prolifération des armes de destruction massive
- [S/RES/1624 \(2005\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales (Sommet du Conseil de sécurité 2005)
- [S/RES/1631 \(2005\)](#) – Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales
- [S/RES/2170 \(2014\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
- [S/RES/2178 \(2014\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme (combattants terroristes étrangers)
- [S/RES/2242 \(2015\)](#) – Les femmes et la paix et la sécurité
- [S/RES/2322 \(2016\)](#) – Coopération judiciaire internationale dans la lutte contre le terrorisme
- [S/RES/2349 \(2017\)](#) – Paix et sécurité en Afrique
- [S/RES/2354 \(2017\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme (lutte contre les récits terroristes)
- [A/RES/71/187 \(2017\)](#) – Moratoire sur l'application de la peine de mort
- [S/RES/2368 \(2017\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme (renouvellement et mise à jour du régime des sanctions contre Daesh et Al-Qaida (1267/1989/2253))
- [S/RES/2379 \(2017\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales (responsabilité pour les crimes commis par Daesh sur le territoire de l'Irak)
- [S/RES/2396 \(2017\)](#) – Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme (combattants terroristes étrangers de retour)

C. Instruments régionaux

Au cours des années, l'Afrique a pris en considération et a développé des positions communes qui reflètent sa détermination à contrecarrer et à contenir les mécanismes et les pratiques qui facilitent le terrorisme. Parmi les exemples :

Les textes de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA)

- Déclaration de Yaoundé et le plan d'action sur le contrôle de l'usage des stupéfiants et le trafic de drogue en Afrique, 1996
- Déclaration de Dakar sur la prévention et le contrôle du crime organisé transnational et la corruption, 1998
- [Déclaration de Bamako sur la position africaine commune sur la prolifération, la circulation et le trafic illicites des armes légères et de petit calibre](#), 2000
- [Convention de l'OUA sur la Prévention et la Lutte contre le Terrorisme](#), 1999
- [Protocole à la Convention de l'OUA sur la Prévention et la Lutte contre le Terrorisme](#), 2004

Les textes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Le cadre juridique de la lutte contre le financement du terrorisme au sein de l'UEMOA, à l'aune des normes et standards internationaux en vigueur en la matière. Ce cadre juridique est constitué par l'enchaînement de plusieurs instruments juridiques, à savoir :

- [Directive N° 07/2002/CM/UEMOA relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA](#), 2002
- [Règlement N° 14/2002/CM/UEMOA relatif au gel des fonds et autres ressources financières dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA](#), 2002
- Décisions adoptées par le Conseil des Ministres de l'UEMOA en application du Règlement N° 14/2002/CM/UEMOA, relatives à la liste des personnes, entités ou organismes visés par le gel des fonds et autres ressources financières dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA
- [Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux](#), assortie d'un Décret uniforme portant création de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF), 2003
- [Directive N° 02/2015/CM/UEMOA relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA](#), 2015

Les textes de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

- Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, 1999
- [Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes](#), 2006
- [Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité](#), 2011
- [Déclaration et la position commune de la CEDEAO en matière de lutte contre le terrorisme](#), 2013

D. Instruments normatifs

Le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (en anglais : The Global Counterterrorism Forum, GCTF) est une plateforme apolitique et multilatérale de lutte contre le terrorisme, créé en 2011 à New York par 29 pays et l'Union européenne. Les membres du GCTF ont adoptés des documents-cadres sous la forme de bonnes pratiques, de recommandations ou de plans d'action, qui couvrent divers thèmes importants de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Ces documents ne sont pas contraignants ni destinés à créer des obligations juridiques pour les gouvernements :

- Forum mondial de lutte contre le terrorisme, 2012, [Mémorandum de Rabat sur les bonnes pratiques pour des actions efficaces de lutte contre le terrorisme dans le secteur de la justice pénale](#)
- Forum mondial de lutte contre le terrorisme, 2014, [Mémorandum de La Haye sur les bonnes pratiques du système judiciaire pour juger les actes terroristes](#)

- Forum mondial de lutte contre le terrorisme, [Mémorandum de Neuchâtel de 2016 sur les bonnes pratiques de justice des mineurs dans le cadre de la lutte contre le terrorisme](#) (en anglais)

E. Outils et autres ressources

Une sélection de manuels et autres publications de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) figure ci-dessous :

- ONUDD, 2008, [Guide législatif pour le régime juridique universel contre le terrorisme](#)
- ONUDD, 2009, [Manuel sur le rôle de la justice pénale dans la lutte contre le terrorisme](#)
- ONUDD, 2009, [Questions les plus fréquemment posées sur les aspects du droit international touchant la lutte contre le terrorisme](#)
- ONUDD, 2009, [Manuel pour la coopération internationale en matière pénale contre le terrorisme](#)
- ONUDD, 2010, [Recueil de cas sur les affaires de terrorisme](#)
- ONUDD, 2010, Programme de formation juridique contre le terrorisme : [Le cadre juridique universel contre le terrorisme](#)
- ONUDD, 2011, Programme de formation juridique contre le terrorisme : [La coopération internationale en matière pénale contre le terrorisme](#)
- ONUDD, 2012, [La réponse de la justice pénale pour soutenir les victimes du terrorisme](#) (édition révisée)
- ONUDD, 2012, [Lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel : cadre juridique, techniques d'enquête et coopération policière](#) – Module de formation à l'attention des Officiers de Police Judiciaire du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie et du Niger
- ONUDD, 2012, [Utilisation d'Internet à des fins terroristes](#) (anglais)
- ONUDD, 2014, [Les droits de l'homme et les réponses de la justice pénale au terrorisme](#)
- ONUDD, 2015, [Infractions terroristes dans le domaine des transports \(aviation civile et navigation maritime\)](#)
- ONUDD, 2016, [Bonnes pratiques en matière de soutien aux victimes du terrorisme dans le cadre de la justice pénale](#)
- ONUDD, 2017, [Le régime juridique international de la lutte contre le terrorisme chimique, biologique, radiologique ou nucléaire](#)